

La Franc-Maçonnerie au Canada

— o —

Dans l'« Annuaire du Grand-Orient de France pour l'année 1905 », il est fait mention du Canada, à la page 206, de la façon suivante :

CANADA

Montréal

L. . . L'EMANCIPATION

(18 mai 1896)

Vén. . . : Le F. . . .

Tenue :

Adresse :

Alors que pour les autres Loges dépendant du Grand-Orient, on donne le nom du Vénérable, la date des séances et l'adresse des communications, il a été jugé prudent de cacher ces détails relativement à la Loge montréalaise, pour laquelle on se contente d'indiquer la date de la fondation.

La Question scolaire aux Etats-Unis

— o —

Il a augmenté dans de merveilleuses proportions — écrivait dernièrement dans *l'Etoile*, de Lowell, Mass., le Révd Père L.-A. Nolin, O. M. I., de Buffalo, N. Y. — le nombre de ceux qui maintenant admettent et comprennent parfaitement que l'Etat ne saurait se charger de l'éducation de l'enfance, qu'il n'a pour cela ni mission, ni aptitude. Considérablement augmenté encore est le nombre de ceux qui se rendent bien compte de la nécessité absolue, à l'école, de l'instruction religieuse et de la formation morale de l'enfant. Beaucoup plus généralement aussi comprend-on qu'il est injuste, de la part de l'Etat, d'imposer une taxe pour les fins scolaires à ceux qui se chargent eux-mêmes de l'éducation de leurs enfants, comme ils en ont le droit strict et absolu ; qu'il est injuste de la part de l'Etat, de vouloir fonder et entretenir des écoles aux dépens de ceux qui, en conscience, n'y peuvent envoyer leurs enfants.

Oui, ces principes et ces vérités sont, de jour en jour, mieux